

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 443 DU JEUDI 30 JUILLET 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Tribune

Un mort pour une fraude au bac

P.3

Il faut sortir l'école du droit pénal



Edito à vue d'Aigle

Un gouvernement remanié et des attentes !

Le lundi 27 juillet 2026, le président de la République, Mamadi Doumbouya, a procédé à un remaniement partiel du Gouvernement. Un remaniement qui intervient quelques jours après l'installation de la nouvelle assemblée nationale et qui, de l'avis de moult observateurs, s'inscrit dans la continuité. Le poste de Premier ministre, Chef du gouvernement n'a pas changé de titulaire. Amadou Oury Bah reste au Palais de la Colombe. Plusieurs ministres ont également été confirmés à leurs différents postes : Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme (M. Ibrahima Sory 2 Tounkara), Ministre de la Sécurité...

Baccalauréat 2026

P.4



Être Architecte, le rêve
du lauréat des sciences
mathématiques
(Entretien)

Hépatite

P.5



Dr Péma Koïvogui appelle
les populations à se
dépister (Entretien)

Xénophobie

P.6



Le récit glaçant d'un com-
patriote qui a fui l'Afrique
du Sud (Entretien)

Guinée

P.2

La composition de la nouvelle équipe
gouvernementale

Ministère de la Jeunesse

P.3

Lansana Béa Diallo signe son retour

Vie de la nation

P.2

SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET
RÉARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS, LA
GUINÉE À LA CROISEE DES CHEMINS

Édito à vue d'aigle



Un gouvernement remanié et des attentes !

Le lundi 27 juillet 2026, le président de la République, Mamadi Doumbouya, a procédé à un remaniement partiel du Gouvernement. Un remaniement qui intervient quelques jours après l'installation de la nouvelle assemblée nationale et qui, de l'avis de moult observateurs, s'inscrit dans la continuité. Le poste de Premier ministre, Chef du gouvernement n'a pas changé de titulaire. Amadou Oury Bah reste au Palais de la Colombe. Plusieurs ministres ont également été confirmés à leurs différents postes : Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme (M. Ibrahim Sory 2 Tounkara), Ministre de la Sécurité et de la Protection civile (M. Ahmed Mohamed Oury Diallo), Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger (M. Morissanda Kouyaté), Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget (Mme Mariama Ciré Sylla), Ministre du Plan, de la Coopération internationale et du Développement (M. Ismaël Nabé), Ministre de l'Emploi, du

Travail et de la Protection sociale (M. Mory Condé), Ministre de la Modernisation de l'administration et de la Fonction publique (M. Faya François Bourouno), Ministre des Mines et de la Géologie (M. Bouna Sylla), Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat (M. Moussa Moïse Sylla), Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique (Mme Khaïté Sall), Ministre des Sports (M. Cellou Baldé), Ministre des Infrastructures (M. Facinet Sylla), Ministre des Transports (M. Ousmane Gaoual Diallo), Ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de l'Innovation (M. Mourana Soumah), Ministre de l'Énergie (M. Laye Sékou Camara), Ministre de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (M. Aboubacar Camara), Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire (M. Mohamed Lamine Sy Savané), Ministre Secrétaire général du Gouvernement, avec rang de ministre (M. Tamba Benoît Kamano), Ministre Secrétaire général des Affaires religieuses (avec rang de ministre) : M. Karamo Diawara.

Les ministres qui ont changé de département sont : Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale (M. Ibrahim Kalil Condé), Ministre de l'Agriculture (M. Félix Lamah), Ministre de l'Élevage (M. Alpha Bacar Barry), Ministre de la Pêche et de l'Économie maritime (Mme Fatima Camara), Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Mme Djami Diallo), Ministre de la Femme, de la Famille et de la Solidarité (Mme Aminata Kaba), Ministre de l'Environnement et du Développement durable (M. Fassou Téa).

Les nouveaux entrants dans l'équipe gouvernementale sont les suivants : Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (Mme Djenabou Touré), Ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Aboubacar Kourouma, précédemment Secrétaire général du ministère de la Fonction publique), Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (Mme Bintou Keita, précédemment représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies au Congo), Ministre de la Jeunesse (M. Lansana Béa Diallo).

Les regards sont désormais tournés vers cette nouvelle équipe gouvernementale pour poser des actes concrets et positifs en faveur des braves populations aux quatre coins du pays.

Kèfina Diakité

SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET RÉARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS, LA GUINÉE À LA CROISEE DES CHEMINS



Une semaine charnière pour l'exécutif et l'avenir monétaire du pays

La séquence politique et économique qu'a traversée la Guinée en cette fin de mois de juillet 2026 restera incontestablement comme l'une des plus denses de la transition. Entre ajustements au sommet de l'État et choix stratégiques majeurs affirmant l'indépendance financière du pays, Conakry s'est trouvée au cœur d'une intense actualité qui redessine les contours de sa trajectoire souveraine.

Remaniement gouvernemental et consolidation de l'action publique L'événement politique phare de la semaine s'est matérialisé par le remaniement partiel du gouvernement conduit par le Premier ministre Ama-

dou Oury Bah, sous la haute autorité du président de la République, le Général Mamadi Doumbouya. L'entrée de nouveaux ministres et la prestation de serment qui a suivi au Palais Mohammed V ont posé les jalons d'une équipe resserrée autour des exigences de probité, de cohésion et d'efficacité.

En associant désormais de manière organique les structures d'impulsion stratégique — telles que le Guinea Development Board (GDB) et la Delivery Unit — aux Conseils des ministres élargis, l'exécutif envoie un signal fort : celui de la rigueur technocratique et de l'obligation de résultats. La volonté affichée est claire : huiler la machine étatique pour répondre aux urgences socio-économiques des populations et parachever les chantiers institutionnels en cours.

Le Franc Guinéen comme étendard de la souveraineté

Sur le plan économique, la grande onde de choc de la semaine est venue de la position officielle de Conakry vis-à-vis de l'intégration sous-régionale monétaire. En marge des discussions de la CEDEAO concernant l'avènement de l'Eco prévu pour 2027, le gouvernement guinéen a tranché net par la voix de son porte-parole : **la Guinée dit non à la disparition de sa monnaie nationale et réaffirme son attachement viscéral au Franc Guinéen.**

Guinée

La composition de la nouvelle équipe gouvernementale

Le président de la République, Mamadi Doumbouya, a procédé lundi 27 juillet 2026 à un remaniement partiel du gouvernement. Le PM Amadou Oury Bah et plusieurs ministres ont été confirmés à leurs postes. Voici la composition de la nouvelle équipe gouvernementale.



1-Premier ministre, Chef du gouvernement : M. Amadou Oury Bah
2-Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme : M. Ibrahim Sory 2 Tounkara
3-Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale : M. Ibrahim Kalil Condé
4-Ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation : Mme Djenabou Touré
5-Ministre de la Sécurité et de la Protection civile : M. Ahmed Mohamed Oury Diallo
6-Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger : M. Morissanda Kouyaté
7-Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget : Mme Mariama Ciré Sylla
8-Ministre du Plan, de la Coopération internationale et du Développement : M. Ismaël Nabé
9-Ministredel'Emploi,duTravail et de la Protection sociale : M. Mory Condé

10-Ministre de la Modernisation de l'administration et de la Fonction publique : M. Faya François Bourouno
11-Ministre des Mines et de la Géologie : M. Bouna Sylla
12-Ministre de l'Agriculture : M. Félix Lamah
13-Ministre de l'Élevage : M. Alpha Bacar Barry
14-MinistredelaPêcheetdel'Économie maritime : Mme Fatima Camara
15-Ministre de l'Industrie et du Commerce : M. Aboubacar Kourouma, précédemment Secrétaire général du ministère de la Fonction publique
16-Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : Mme Djami Diallo
17-Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle : Mme Bintou Keita, précédemment représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies au Congo
18-Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisa-

Après plus de six décennies d'existence, le Franc Guinéen est érigé en symbole indépassable de la souveraineté économique nationale. Alors que la sous-région s'achemine vers une monnaie unique par étapes, le choix de Conakry de préserver ses marges de manœuvre monétaires traduit une volonté d'autonomie stratégique, tout en posant le défi permanent de la discipline macroéconomique intérieure pour garantir le pouvoir d'achat des citoyens.

Regard prospectif : défis et responsabilités

Entre la nécessité de structurer durablement les grands projets miniers et d'infrastructure — à l'image des enjeux colossaux liés à l'optimisation des retombées de Simandou — et l'impératif de maintenir un climat social apaisé, les autorités guinéennes naviguent sur une ligne de crête exigeante.

La consolidation institutionnelle ne sera pleinement réussie qu'à la condition de marier la fermeté de l'action républicaine avec une attention de tous les instants portée au bien-être quotidien du peuple de Guinée. Le nouveau visage du gouvernement est désormais au pied du mur : transformer ces choix audacieux en progrès tangibles.

Kèfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahim Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Ibrahim Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: Ibrahim BANGOURA

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Tribune

Un mort pour une fraude au bac

Il faut sortir l'école du droit pénal



Mamadou Djouma Bah avait dix-sept ans. Il a été jugé, condamné, incarcéré — et il est mort. Pour une fraude au baccalauréat. Cette phrase, à elle seule, devrait suffire à convaincre n'importe quel juriste que quelque chose ne va pas dans notre arsenal répressif. Elle ne devrait avoir besoin d'aucun commentaire. Et pourtant, il faut le dire clairement : ce drame n'est pas un accident de parcours judiciaire, c'est la conséquence prévisible d'un texte mal construit.

Un article pénal qui confond deux mondes

L'article 686 du Code pénal guinéen punit d'un à trois ans d'emprisonnement et de 500 000 à 2 500 000 francs guinéens d'amende « toute fraude commise dans les examens ou concours publics ayant pour objet l'entrée dans une administration publique, l'acquisition d'un diplôme délivré par l'État, ou l'obtention du permis de conduire ».

Cette formulation, en apparence anodine, commet une erreur de méthode classique : elle traite comme une seule et même infraction deux réalités qui n'ont ni la même gravité, ni le même auteur, ni la même portée sociale. D'un côté, le concours administratif — un adulte qui triche pour accéder à une fonction publique, avec un enjeu direct pour l'intégrité de l'État et l'usage des deniers pu-

blics. De l'autre, l'examen scolaire — un enfant ou un adolescent, souvent mineur, qui triche à un examen dans le cadre normal de sa scolarité.

Mettre ces deux situations dans le même article, sous la même peine, c'est demander au magistrat de traiter un lycéen de dix-sept ans comme on traiterait un candidat adulte à un poste de l'administration. C'est ce que la loi permettait. C'est ce qui s'est produit à Kindia.

La sanction proportionnée existe déjà — ailleurs

Aucune société sérieuse ne nie que la fraude scolaire doit être combattue. Mais la combattre ne signifie pas l'assimiler à un délit de droit commun. La réponse naturelle à une fraude d'examen est connue de tous les systèmes éducatifs : annulation de l'épreuve, exclusion de la session, interdiction de se représenter pendant une période déterminée. Ces sanctions protègent la crédibilité du diplôme sans exposer un adolescent à la prison — et sans exposer l'État au risque, désormais matérialisé, de voir un enfant mourir en détention pour une faute qui ne méritait pas la privation de liberté.

Le vrai problème, celui qui mérite la sévérité du droit pénal, n'est pas l'élève qui triche. C'est le système qui rend la triche possible et profi-

table : la fuite organisée des sujets, la vente de places ou de résultats, la complicité de fonctionnaires de l'éducation nationale qui monnaient leur fonction. Là est la corruption véritable — et c'est elle, non l'enfant, qui affaiblit l'école guinéenne.

Ce que la loi devrait dire

Il faut donc réécrire l'article 686 en distinguant clairement ce qui relève de la discipline scolaire de ce qui relève du droit pénal :

- Décriminaliser la fraude individuelle aux examens scolaires, et la renvoyer à un régime purement disciplinaire — nullité, exclusion temporaire, interdiction de se représenter ;
- Maintenir le régime pénal actuel pour la fraude aux concours publics d'accès à la fonction publique, où l'enjeu d'intégrité administrative demeure entier ;
- Créer une incrimination aggravée visant la fraude organisée et, plus sévèrement encore, la corruption des personnels de l'éducation nationale qui facilitent, couvrent ou monnaient ces fraudes — avec des peines nettement supérieures à celles applicables aujourd'hui à un simple candidat.

Une telle réforme ne serait pas de la clémence envers la triche. Ce serait, au contraire, une répression mieux ciblée : plus dure contre les adultes qui organisent et profitent de la fraude, plus juste envers les enfants qui la subissent ou y cèdent sous pression.

Une loi qui ne fait pas le tri n'est pas une loi juste

Un texte pénal qui met dans le même sac un fonctionnaire corrompu et un adolescent stressé par son bac n'est pas seulement mal écrit — il est dangereux, parce qu'il autorise, en toute légalité, une réponse disproportionnée. La mort de Mamadou Djouma Bah ne doit pas rester un fait divers judiciaire de plus. Elle doit être le point de départ d'une révision du Code pénal qui rende enfin à chaque faute la sanction qui lui correspond.

Sékou Oumar Camara
Juriste

Ministère de la Jeunesse

Lansana Béa Diallo signe son retour

Le mercredi 29 juillet, Lansana Béa Diallo a été officiellement installé dans ses fonctions de ministre de la Jeunesse. L'ancien boxeur a mis l'occasion à profit pour présenter les grandes lignes de son action à la tête de ce département qu'il a eu l'honneur de diriger par le passé.



« Lorsque j'ai quitté ce ministère il y a environ deux ans, j'étais convaincu que notre travail n'était pas terminé. Je reviens aujourd'hui avec la même passion, mais avec plus d'expérience, de recul et une détermination renforcée. J'ai une vision, des convictions, et surtout, une mission achever avec vous ce que nous avons commencé ensemble », a indiqué le ministre Béa Diallo, tout en rappelant qu'il retrouve une administration qu'il connaît bien, ainsi que des collaborateurs avec lesquels il a déjà partagé des réussites, mais aussi des difficultés.

Il s'engage à restaurer la confiance, créer davantage d'opportunités, encourager l'entrepreneuriat et soutenir les initiatives portées par les jeunes.

« Redonner confiance, créer davantage de perspectives, encourager l'entrepreneuriat, soutenir les initiatives des jeunes, rapprocher l'État de la jeunesse partout sur le territoire et, surtout, faire comprendre à chaque jeune qu'il possède un potentiel immense », fera-t-il savoir.

« Mon rêve est simple : que les jeunes Guinéens ne quittent plus leur pays par désespoir, mais qu'ils choisissent de rester pour y trouver

un emploi, créer une entreprise, développer une exploitation agricole, exercer un métier, bâtir un projet et construire une vie digne. Je rêve qu'ils voyagent non plus par désespoir, mais par choix, pour découvrir le monde, apprendre, échanger, faire du tourisme, avant de revenir fiers de participer au développement de leur pays. La richesse de la Guinée ne se trouve pas seulement dans son sous-sol, mais avant tout dans sa jeunesse, et c'est cette jeunesse que nous avons la responsabilité de relever », a déclaré le ministre entrant de la Jeunesse.

Aux cadres de son département, il lancera cet appel : « Je vous demande une seule chose : regardons-nous dans les yeux. Ne pensons pas que nos projets sont des opportunités pour nous-mêmes. Nos projets sont pour l'avenir de nos enfants et de nos jeunes. J'attends de chacun qu'il prenne ses responsabilités et pense que demain sera meilleur, peut-être pas pour nous, mais pour ceux qui sont notre avenir »

Mamadou Oury

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Ministère de l'Enseignement supérieur

Le SNAESURS réagit à la nomination de Djami Diallo

Dans un entretien accordé à Mosaïqueguinée, Mohamed Soumaoro, secrétaire administratif et porte-parole du Syndicat national autonome de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SNAESURS) a réagi à la nomination de Djami Diallo au poste de ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.



Il faut rappeler que cette nomination intervient quelque temps après le dépôt d'un mémorandum dans lequel le syndicat exige la satisfaction de sa plateforme revendicative.

« Quand vous accueillez les gens

sur fond de tensions, cela ne sert ni l'intérêt du département ni celui des travailleurs. Nous sommes donc satisfaits de cette nomination, dans la mesure où c'est le président de la République qui confie à une personne la mission de diriger un départe-

ment », a martelé M. Soumaoro. Il rappelle que les enjeux restent immenses au sein du secteur.

Aussi a-t-il exhorté la ministre à se saisir rapidement du mémorandum soumis récemment aux autorités. « Elle arrive dans un contexte particulier. Nos attentes sont énormes et il faudra qu'elle s'attelle très vite à sa feuille de route. Nous venons de déposer un mémorandum auprès de la ministre sortante, évoquant la grande majorité de nos problèmes. Les points qui y figurent sont extrêmement importants pour nous. Elle doit travailler vite, main dans la main avec nous. Nous attendons qu'elle nous invite prochainement pour échanger, nous souhaiter la

bienvenue et tracer une ligne de conduite. Il faut faire face rapidement aux urgences exposées dans notre mémo, car ces situations impactent directement la vie des travailleurs et des retraités. Nous tenons à leur résolution d'ici la fin des vacances », dira-t-il.

Le SNAESURS invite par ailleurs la ministre à privilégier une collaboration franche et transparente avec l'ensemble des cadres du secteur.

« L'appel que nous lui lançons, c'est de travailler avec tous les acteurs du département sur la base d'une entière franchise. Le SNAESURS est accoutumé à cette méthode et nous restons à la disposition de quiconque prend la tête du ministère. De la même manière qu'elle a reçu une feuille de route du gouvernement, nous avons pour mission légale de

défendre les conditions de vie et de travail des enseignants-chercheurs et du personnel administratif. Nous ne souhaitons aucune interruption dans les cours ou les activités de recherche, mais cela nécessite des conditions favorables. Nous lui souhaitons la bienvenue et une excellente mission. Nous comptons sur elle, comme elle peut compter sur nous pour une collaboration franche », a déclaré Mohamed Soumaoro,

Kéfina Diakité



*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Être Architecte, le rêve du lauréat des sciences mathématiques



Lansana Pascal Molmou décroche la première place du classement du baccalauréat unique en sciences mathématiques. Ce jeune de 19 ans, rêve de devenir un grand architecte du pays. Au lendemain de ces résultats, vitre quotidien est allé à sa rencontre.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous réalisez ce que c'est d'être Premier de la République ?

Lansana Pascal Molmou : À travers mes efforts, j'ai pu le devenir. Être Premier de la République, c'est un sentiment vraiment qu'on ne peut pas expliquer directement à travers les mots, mais je tiens à rappeler que j'étais content d'avoir su la nouvelle. Toute la maison, tout le monde était content, mais grâce à mes efforts, ça me réjouit, ça me donne vraiment des sentiments que je n'arrive vraiment pas à expliquer.

L'Aigleinfos : Revenons sur l'année scolaire. Être Premier, ce n'est pas donner à tout le monde. Quel était votre secret ?

Lansana Pascal Molmou : Être Premier, c'est donner aux élèves qui sont courageux, qui peuvent faire des sacrifices, qui peuvent s'adonner. Mon secret, c'était quoi ? J'étais vraiment discipliné et les professeurs

avaient confiance en moi, ils me disaient souvent que j'étais bien, que je pouvais être le Premier de la République de la Guinée. Avec ces encouragements, j'étais vraiment confiant, car depuis, en 11e année, après le brevet, mon objectif était d'être parmi les meilleurs de la République de la Guinée au baccalauréat 2026. Et dès mon entrée au lycée, c'est-à-dire en 11e année, je me suis fixé des petits objectifs : devenir premier de la classe, parce que pour pouvoir être au sommet, il faut marcher peu à peu.

De la 11e année ainsi que la 12e, j'ai été premier. J'avais des tableaux d'honneur récemment dans mon école Saint-Georges, et j'en suis fier aujourd'hui, car ces tableaux d'honneur n'ont pas été vains.

Ça a prouvé que je mérite aujourd'hui ma place.

L'Aigleinfos : Vous ne cessez de dire que vous vous êtes fixé des objectifs. Maintenant, Pascal voudrait faire quoi ou quel est votre rêve ?

Lansana Pascal Molmou : Mon rêve, c'est de devenir le meilleur architecte de la Guinée quand je finis mes études universitaires. Et pourquoi j'ai choisi cette profession ? Parce que j'aime bien dessiner.

Quand je n'avais rien à faire après l'école, je ne faisais rien d'autre qu'à part faire des dessins, et les dessins des maisons qui m'inspiraient. Du coup, l'architecture est venue dans ce sens ma passion, et également mes capacités en mathématiques, parce que j'ai déjà choisi les sciences mathématiques, et justement, la preuve, j'ai été le meilleur mathématicien de la République de Guinée aujourd'hui.

L'Aigleinfos : Quel a été aussi l'apport des parents ?

Lansana Pascal Molmou : Les parents ont bien investi en moi, ils m'ont encouragé. Mon père, je tiens à le remercier vraiment, ainsi que ma mère, ils ont contribué financièrement et émotionnellement. Je remercie également les encadreurs de Saint-Georges, à travers leur formation de qualité, j'ai pu être aujourd'hui premier de la République, et parvenir à réaliser un rêve.

L'Aigleinfos : Ton message pour tes camarades qui n'ont pas eu ?

Lansana Pascal Molmou : Les candidats qui n'ont pas réussi cette année, sachez que l'échec n'est pas une fatalité, mais un moyen de s'améliorer pour pouvoir bondir. Vous avez déjà des avantages, vous avez les cours de la terminale. Il suffit de reprendre, ça sera plus avantageux pour vous. Ce n'est pas le moment de vous décourager, il faut encore redoubler d'efforts, et je les encourage beaucoup.

L'Aigleinfos : Merci à vous, le lauréat des sciences mathématiques !

Lansana Pascal Molmou : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Deux élèves tués par la foudre

Selon Africaguinee.com, le village de Ouro, situé dans la sous-préfecture de Bowé, préfecture de Yomou, est plongé dans une profonde tristesse après un drame survenu dans la nuit du lundi 27 juillet 2026. Deux enfants, tous deux élèves, ont perdu la vie après avoir été frappés par la foudre aux environs de 22 heures, alors qu'ils s'apprêtaient à se laver.



« Ils n'ont même pas eu le temps de crier. Nous les avons retrouvés allongés, le plus petit en dessous et le plus grand au-dessus. Le coup était fatal », ajoute notre interlocuteur. Le témoin précise que Philippe Lamah était un élève brillant, régulièrement classé parmi les cinq premiers de sa classe. Quant à Demba Kpoghomou, il venait de réussir son examen du BEPC, nourrissant de grands espoirs pour la poursuite de ses études.

D'après toujours le site d'information, les victimes sont Philippe Lamah, âgé d'environ 9 ans et élève en 5^e année, ainsi que Demba Kpoghomou, âgé d'environ 15 ans, élève en 10^e année et récemment admis au Brevet d'études du premier cycle (BEPC).

Santos Kpoghomou, beau-frère de l'une des victimes, témoigne que le drame s'est produit peu après une forte pluie qui s'était abattue sur la localité. « Après la pluie, les deux enfants sont allés se laver. Ils avaient allumé un power bank pour s'éclairer et l'avaient posé sur le mur de la douche. Soudain, une violente détonation de tonnerre s'est produite. Les habitants du village ont entendu le bruit et ont été pris de panique. La maman du plus petit, qui préparait le repas, a ressenti les effets de la décharge. Elle a d'abord cru qu'on lui avait tiré dessus sur le pied. Ce n'est qu'après qu'ils ont compris qu'il s'agissait de la foudre », raconte-t-il. Alertés, les habitants se sont précipités vers la douche où ils ont découvert les deux enfants sans vie.

Les constatations ont également révélé qu'un coq, perché sur un arbre situé à proximité de la douche, a lui aussi été foudroyé.

Les deux enfants ont été inhumés dans la matinée du mardi 28 juillet, dans une vive émotion.

A en croire les habitants, les incidents similaires se multiplient ces derniers temps dans cette localité. Il y a quelques semaines nous apprend-t-on, un nourrisson de trois mois avait été tué par la foudre alors qu'il se trouvait dans les bras de sa mère, laquelle était sortie indemne. Plus récemment encore, un autre éclair se serait abattu dans une plantation, causant d'importants dégâts matériels.

Face à cette série d'événements tragiques, les populations de Ouro vivent désormais dans la crainte à chaque épisode orageux et appellent à une meilleure sensibilisation sur les risques liés aux intempéries, rapporte le site Africaguinee.com.

Kaba Kankoula

La Guinée est favorable à rejoindre la zone monétaire ECO

Face à la presse lundi, 27 juillet, le porte-parole du gouvernement a dégagé une position désormais favorable de la Guinée à la mise en place de la monnaie ECO. Cette initiative de la CEDEAO consiste à fédérer ses pays membres autour d'une monnaie commune.



Selon Ousmane Gaoual Diallo, le président de la République a été approché par ses pairs afin de matérialiser cela.

« La Guinée est partie prenante dans la réflexion pour la mise en place de cette monnaie. Donc le

Président a été approché pour aussi intégrer ce club de chefs d'État qui vont travailler sur sa mise en œuvre. On verra après, par rapport aux paramètres de notre pays, qu'est-ce qu'on va faire », a déclaré le ministre.

Si dans la sous-région plusieurs pays ont en partage le français CFA, contrairement à la Guinée qui utilise sa propre monnaie, le ministre porte-parole du gouvernement soutient : « Ce qui est clair, c'est qu'il ne faut pas confondre l'ECO à la monnaie CFA. Il faut comparer l'ECO et l'euro. Ce n'est pas une monnaie qui est héritée, c'est une volonté de mettre en place une monnaie commune pour un ensemble de pays. Il y a beaucoup de facteurs que nous mettons déjà en place ensemble », a-t-il précisé.

Plusieurs documents administratifs tels que les permis CEDEAO, les passeports CEDEAO, les cartes d'entité qui vont aller vers la CEDEAO sont des signes qui favorisent cette intégration.

« Il y a beaucoup de facteurs d'intégration qui sont en cours de réalisation. On ne peut pas dire qu'on a les passeports communs, on a les cartes d'entité communes, on a beaucoup de documents en commun, et puis l'argent, chacun fait ce qu'il veut.

À un moment donné, il faut oser le renforcement de l'intégration de la sous-région. Je pense que les économistes et ceux qui ont les instruments et les variables nécessaires à cette intégration vont prendre la parole au moment venu pour donner clairement les raisons qui vont motiver l'État à aller ou à ne pas aller. Pour l'instant, nous sommes intégrés dans la réflexion pour la mise en œuvre de cet argent et c'est la position officielle de l'État guinéen », a déclaré Ousmane Gaoual Diallo.

Pour le porte-parole du gouvernement, le discours du chef de l'État, Mamadi Doumbouya, tenu au 69^e sommet de la CEDEAO a rappelé que d'abord, la CEDEAO est une intégration économique. Une prise de parole qui était fondamentale, a-t-il insisté.

« La monnaie joue une place importante. Et à la fin de son discours, on a vu qu'on lui a confié quand même un rôle important dans ça.

C'est un gage de confiance et ça montre aussi ce que la CEDEAO a gagné en réalité. Nous sommes des frontaliers, on connaît bien les bénéfices de ces papiers administratifs qui nous permettent d'aller de part et d'autre des frontières et c'est quelque chose qui est important pour nous et que nous souhaitons qu'il s'amplifie », a-t-il conclu.

Samuel Demba. D

INTERVIEW

Hépatite

Dr Péma Koïvogui appelle les populations à se dépister



L'hépatite est une maladie dangereuse dont la présence en Guinée est ignorée par des populations. Elle n'est pas une maladie fatale quand des dispositions sont prises. Docteur Péma Koïvogui, spécialiste invité des populations à se faire dépister pour connaître leur situation sanitaire.

passent vers la chronicité, et que leur complication, c'est le cancer ou la cirrhose. Les autres causes d'hépatite, ça peut être l'alcool, les décoctions, médicaments, ça peut être aussi une maladie auto-immune, c'est-à-dire le système immunitaire lui-même s'attaque au foie et le détruit.

L'Aigleinfos : Le 28 juillet de chaque année, est une journée contre l'hépatite. Vous êtes médecin spécialiste, que vous inspire cette journée ?

Dr Péma Koïvogui : Pour nous, c'est pour informer les populations de la présence de l'hépatite dans la communauté, dans les services sanitaires, parce que d'autres ne le connaissent, et les expliquer la pathologie sur quoi, les moyens de prévention sur quoi. Donc, c'est à cause de ça que l'OMS organise généralement la journée mondiale de l'hépatite.

L'Aigleinfos : Vous dites qu'il y en qui ignore la présence de cette maladie. Parlez-nous en ?

Dr Péma Koïvogui : L'hépatite, sur le plan étymologique, c'est l'inflammation du foie. Elle a beaucoup de causes. Généralement, le virus, l'hépatite virale, il faut ajouter le qualificatif. L'hépatite virale, il y a des virus, virus A, B, C, D, E, qui attaquent le foie. Il y a d'autres qui guérissent naturellement, mais le B, E, C, souvent, ils

L'Aigleinfos : Quels sont les moyens de lutte contre cette maladie ?

Dr Péma Koïvogui : L'hépatite en général, il faut éviter l'alcool ou bien si tu bois, tu limites la consommation, éviter l'automédication pour éviter l'inflammation du foie due aux médicaments. Avec l'hépatite virale, c'est la même méthode de prévention que le VIH, il faut utiliser les préservatifs. À la sécurité du sang d'âne, dans les lits de transfusion sanguine, il faut contrôler le sang.

L'Aigleinfos : En Guinée, comment se présente la situation de l'hépatite ?

Dr Péma Koïvogui : L'hépatite existe bien en Guinée. Il y a des services spécialisés, des services de pathologie infectieuse, des pathologies en matière de statistiques, qui peuvent connaître le nombre de personnes vivant avec l'hépatite en Guinée. C'est une pathologie que l'État prend généralement en charge, parce que le Comité national de lutte contre le VIH et les hépatites, la prise en charge généralement dans les services spécialisés est gratuite.

L'Aigleinfos : Comment savoir si on souffre de cette pathologie ?

Dr Péma Koïvogui : Quand tu es malade, tu vas à l'hôpital à l'occasion d'un bilan sanguin, il faut faire ton texte. Quand c'est négatif, tu remercies Dieu. Si c'est positif, il y a une prise en charge, tu es orienté vers les services spécialisés.

L'Aigleinfos : Est-ce que la Guinée a des moyens (appareils) capables de faire ces examens après le prélèvement ?

Dr Péma Koïvogui : Nous n'avons pas de problème par rapport au dépistage. Il y a beaucoup de centres qui font le dépistage de l'hépatite. Mais si, par exemple, d'autres bilans comme l'antigène HPE, l'antigène de duplication, l'ADN viral, la charge virale, tout ceci, il y a certains parmi eux qui ne se font pas ici. Quand on fait le prélèvement, en envoi dans des laboratoires spécialisés en France, en Allemagne, et un mois après, tu vas avoir ta charge virale.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous avez une adresse à faire aux populations ?

Dr Péma Koïvogui : La population guinéenne doit connaître qu'il y a de l'hépatite. On doit le prévenir. Quand on est atteint, on ne doit pas le négliger, parce que la pathologie est insidieuse. C'est-à-dire quoi ? Quand il n'y a pas de signes cliniques, tu peux vivre, rien ne te fait mal. Mais à l'état de chronicité, maintenant, les signes peuvent apparaître, mais ça deviendra souvent l'état de cirrhose, ce qui est compliqué.

L'Aigleinfos : Merci à vous Docteur Péma Koïvogui, médecin Hépatologue !

Dr Péma Koïvogui : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Baccalauréat 2026

La Cour d'appel de Conakry libère les candidats condamnés pour fraude à Kindia

Le lundi 27 juillet 2026, la Cour d'appel de Conakry, après le décès de Mamadou Diouma Bah, a pris la décision de libérer les six autres élèves condamnés à Kindia pour fraude au baccalauréat. Selon le site Africaguinee.com, la décision a été rendue sur-le-champ, sans qu'un débat de fond ne soit engagé.



Pour rappel, c'est le 2 juillet dernier, à la faveur des opérations de sécurisation des épreuves du Baccalauréat Unique dans la préfecture de Kindia, que des surveillants auraient découvert que six (6) candidats détenaient des documents « introduits frauduleusement » dans les salles d'examen.

Ils ont été jugés le 7 juillet 2026 par le Tribunal de Première Instance (TPI) de Kindia en matière correctionnelle et déclarés coupables du délit de fraude à l'examen. Par la suite, la justice les a condamnés à un (1) mois d'emprisonnement ferme avec mandat de dépôt. Malheureusement, au cours de l'exécution de cette peine à la maison centrale de Kindia, l'un d'entre eux, Mamadou Djouma BAH, a présenté de graves problèmes de santé, selon le parquet général près la Cour d'appel de Conakry. Admis en urgence au Centre Hospitalier Régional Alpha Oumar Diallo de Kindia, l'élève a finalement rendu l'âme. Un décès qui a sus-

cité une onde de choc nationale.

C'est dans ce contexte, rapporte Africaguinee.com, que le Parquet près le TPI de Kindia a interjeté appel du jugement. Le lundi 27 juillet 2026, la Chambre des appels correctionnels près la Cour d'appel de Conakry a finalement ordonné leur libération. La Cour les a toutefois reconnus coupables des faits de fraude au Baccalauréat unique, session 2026 et a ordonné leur mise en liberté immédiate. Elle a également prononcé une amende de 300 000 FG par personne, apprend-on du site Africaguinee.com.

Mamadou Oury



MENA-ETFP

Bintou Keïta aux commandes

Bintou Keïta a officiellement pris fonction le mercredi 29 juillet 2026 en tant que ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. La cérémonie de passation de service avec son prédécesseur, Alpha Bakar Barry, s'est déroulée sous l'égide du ministre secrétaire général du Gouvernement, Benoît Kamano.



« Je mesure pleinement l'ampleur des défis qui nous attendent, mais je suis également convaincue que notre ministère dispose des compétences, des ressources humaines et de la volonté nécessaires pour poursuivre la transformation de notre système éducatif », a déclaré la ministre entrante

Bintou Keïta. Avant de rendre hommage à son prédécesseur. « Je tiens également à rendre un hommage appuyé à mon prédécesseur, Monsieur le ministre Alpha Bakar Barry, ainsi qu'à l'ensemble de son équipe pour les efforts accomplis et les réformes engagées. Rien qu'à la lecture

de tout ce qui a été accompli, je suis confiante que nous avons les fondations pour aller de l'avant. Beaucoup de chantiers structurants sont aujourd'hui en cours de mise en œuvre. Ils constituent un patrimoine institutionnel que nous avons le devoir de préserver, de consolider et d'améliorer...L'action publique s'inscrit toujours dans la durée. Elle ne saurait être interrompue à chaque changement de responsable. C'est pourquoi je place mon mandat sous le signe de la continuité des réformes engagées, conformément à la lettre de mission assignée au département », a-t-elle indiqué.

Elle a lancé un appel à l'ensemble des composantes de la communauté éducative.

« Ces priorités ne pourront être

atteintes que grâce à un engagement collectif. Je voudrais donc lancer un appel solennel à l'ensemble des cadres, partenaires sociaux, syndicats, parents d'élèves, partenaires techniques et financiers du ministère pour une synergie d'action, car sans synergie, sans intersectorialité et sans coordination, il n'est pas possible d'atteindre les objectifs visés », dira-t-elle.

« Mon administration sera fondée sur l'écoute, le dialogue, la responsabilité, la transparence, la rigueur dans la gestion des ressources publiques, le respect des textes, le respect de la hiérarchie et la culture du résultat. Je suis quelqu'un qui s'inscrit dans la poursuite de l'excellence, extrêmement exigeante pour moi-même et avec tous les collaborateurs et collaboratrices. L'atteinte des résultats n'arrive jamais par hasard. Le suivi constant, l'évaluation et le monitoring doivent être utilisés de façon méthodique pour s'assurer que nous répon-

dons aux objectifs...L'éducation demeure le premier investissement pour l'avenir d'une nation.

C'est par elle que se construisent le capital humain, la citoyenneté, la paix, la cohésion sociale, l'innovation et la prospérité. Je suis persuadée qu'ensemble, dans le respect de la vision du président de la République et du principe de continuité de l'État, nous poursuivrons avec succès les réformes engagées et construirons un système éducatif plus performant, plus inclusif et davantage tourné vers les orientations du programme Simandou 2040 », a ajouté la ministre Bintou Keïta.

Kaba Kankoula



Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Le récit glaçant d'un compatriote qui a fui l'Afrique du Sud



Parti de la Guinée à la recherche du bien-être en Afrique du Sud, Souleymane BARRY a été contraint de retourner au pays. Pour cause, son pays d'accueil serait hostile à la présence des étrangers sur son sol. Ces Sud-africains les accusent de les avoir poussés en chômage en occupant toutes les activités. Souleymane BARRY et la famille de son oncle ont échappé à la colère des citoyens de leur pays d'accueil dans des circonstances catastrophiques.

L'Aigleinfos : Vous êtes parti de la Guinée depuis quelle année ?

Souleymane Barry : Depuis 2018 pour l'Afrique du Sud.

L'Aigleinfos : Qu'est-ce qui a fait précipiter votre retour en Guinée ? Est-ce que c'était prévu en ce moment ?

Souleymane Barry : Non,

ce n'était pas prévu. On a eu des problèmes là-bas avec les Sud-Africains, les Zulus.

L'Aigleinfos : Qu'est-ce qui a déclenché cela ?

Souleymane Barry : On travaillait là-bas. Ils ont dit que les étrangers ont pris leur travail. Donc qu'ils ne veulent pas voir les étrangers là-bas. Surtout les Noirs. Ils ont nous donné une date butoir qui était le 30 juin. Quand c'est arrivé, ils sont venus nous obliger de quitter. Je vivais là-bas avec mon oncle. On a une boutique là-bas de vente des habits et des chaussures.

L'Aigleinfos : Comment vous vous êtes échappé ?

Souleymane Barry : Un jour, j'étais à la boutique, ces gens là sont venus attaquer mon oncle. Ils l'ont passé à tabac, prendre son argent ou ses biens. Heureu-

sement, il y avait un Burkinabé à côté, il a pris les enfants, il a fui. Sa femme est nourrice, elle a crié dedans, avec son bébé de trois mois. Quand ces gens ont fini de frapper mon oncle, ils l'ont remis aux policiers.

L'Aigleinfos : Donc ils sont en complicité avec les autorités.

Souleymane Barry : Oui. Les policiers l'ont amené avec eux pour vérifier ses papiers. Mais tous ses documents étaient à jour.

Les policiers lui ont dit de quitter le pays parce qu'ils ne peuvent pas nous sécuriser. Mais s'il refuse, ils pourraient le tuer. C'est ainsi que j'ai appelé l'ambassade de venir au secours, pour nous prendre à Djibouti pour aller à Pretoria.

L'Aigleinfos : Quand cela a commencé, vous étiez où pour vous mettre à l'abri de tout ça ?

Souleymane Barry : Je me suis caché presque deux semaines à la boutique. Je dormais là-bas avec le travailleur. J'ai même la vidéo-là ici.

L'Aigleinfos : Mais comment vous faisiez pour vous nourrir ?

Souleymane Barry : Chaque jour à 19h, une dame venait nous donner à manger. Il achète du manger à la boutique parce qu'on était caché là-bas.

États-Unis

Donald Trump renoue avec ses attaques contre la presse au dîner des correspondants



Trois mois après la fusillade qui avait interrompu le dîner annuel des correspondants de la Maison Blanche, Donald Trump a finalement prononcé vendredi 24 juillet son discours devant le gratin politique et médiatique de Washington. Entre attaques contre les journalistes, plaisanteries sur un troisième mandat et hommage aux forces de l'ordre, le président américain a renoué avec son ton habituel.

Donald Trump a multiplié les attaques vendredi soir pour son retour au grand gala de la presse de Washington, organisé sous sécurité renforcée trois mois après une tentative d'assassinat qui avait

provoqué son évacuation dans le chaos. Le président américain a prononcé le discours qu'il n'avait pas pu achever lors du dîner du 25 avril. La soirée avait été interrompue lorsqu'un homme armé avait tenté de franchir le dispositif de sécurité du Washington Hilton et ouvert le feu sur des agents fédéraux. **Cole Tomas Allen**, un Californien de 31 ans, est inculpé de quatre chefs d'accusation, notamment de tentative d'assassinat du président des États-Unis et d'agression d'un agent fédéral avec une arme mortelle. Il a plaidé non coupable.

Donald Trump avait commencé son intervention sur un ton conciliant, rendant notamment

hommage aux forces de l'ordre. Il a rapidement renoué avec ses attaques habituelles. « Cet endroit est vraiment le plus grand groupe de personnes atteintes du syndrome de délire anti-Trump jamais rassemblé », a-t-il lancé devant les journalistes et les responsables politiques présents.

Une casquette « Trump 2028 »

Après s'en être pris aux médias puis à ses adversaires démocrates, Donald Trump a une nouvelle fois évoqué l'éventualité d'un troisième mandat, pourtant interdit par la Constitution américaine, avant d'assurer qu'il ne faisait que « plaisanter ». Le président a néanmoins coiffé une casquette « Trump 2028 » et annoncé son « intention de concourir pour un quatrième mandat de président des États-Unis », également impossible constitutionnellement. Il a conclu son discours, long d'environ une heure, en affirmant éprouver un « immense respect » pour les journalistes présents, avant d'ajouter : « Quand je serai parti, vous serez tous fauchés. »

Donald Trump avait annoncé début juin avoir accepté une nou-

L'Aigleinfos : Donc vous avez dû quitter ce pays sans aucun de vos biens ?

Souleymane Barry : Tout est resté là-bas. J'ai juste pris mon sac pour quitter ce pays. Quand je suis venu à l'aéroport, le service de l'immigration m'a pris. Ils m'ont demandé si je veux encore rester dans combien d'années : cinq ou six années ? J'ai dit non, moi je ne veux pas rester en Afrique du Sud. J'ai dit de faire tout, je vais sortir.

Je dis non, il faut mettre 20 ans ou 30 ans sur mon cachet, je n'ai pas besoin de l'Afrique du Sud. J'ai pris mon vol, je suis revenu.

L'Aigleinfos : Depuis que vous êtes revenu, est-ce que vous avez eu une rencontre avec le ministère des Affaires étrangères ?

Souleymane Barry : J'appelle souvent un certain M. Sylla. Je lui demande. Il dit qu'ils sont en train de travailler sur ce dossier.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'il y a encore nos compatriotes là-bas ?

Souleymane Barry : Oui, c'est moi seul qui suis sorti. C'est moi qui ai eu l'occasion d'acheter mon billet pour sortir. Leurs boutiques sont pillées, leurs marchandises sont gâtées.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous comptez vous retourner un jour là-bas ?

Souleymane Barry : Je n'ai même pas l'intention de me re-

tourner là-bas. Parce que moi, ce que j'ai vu avec mes deux yeux, ce n'est pas quelqu'un qui m'a dit.

Ce que j'ai vu avec mes deux yeux, même si c'est un diamant qui est là-bas, je ne me retourne pas. Je n'ai pas besoin.

L'Aigleinfos : Avant que vous, vous quittiez, vous n'avez pas appris qu'un compatriote a été frappé à mort ?

Souleymane Barry : Non, il n'y a pas un Guinéen qui est mort là où j'étais, et je ne pense même pas.

L'Aigleinfos : Qu'est-ce que vous demandez aux autorités ?

Souleymane Barry : À Monsieur le Premier ministre Bah Oury et au président Mamadi Doumbouya, veuillez aider nos compatriotes qui sont en Afrique du Sud. J'ai mis mes deux mains derrière. Il faut sauver les gens-là. Ils n'ont rien. Ils ont tout perdu. Il y en a qui veulent venir mais ils n'ont pas de moyens. Nous savons que le général Mamadi Doumbouya a bon cœur. Il faut aider tes fils !

L'Aigleinfos : Merci à vous Souleymane Barry !

Souleymane Barry : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

*Lire l'Aigle Infos.
c'est lire la vérité
et la vertu*

velle invitation au dîner, qui réunit traditionnellement chaque année les principales figures politiques et médiatiques de la capitale américaine. Il avait salué une « très bonne nouvelle », estimant que les Américains ne pouvaient pas « laisser des cinq glés changer [leur] mode de vie ».

La présidente de l'Association des correspondants de la Maison Blanche, Weijia Jiang, avait expliqué que la soirée avait été reprogrammée afin de ne pas laisser « un acte de violence avoir le dernier mot ». Vendredi, Donald Trump a affirmé qu'il envisageait de revenir l'an prochain.

Une soirée plus resserrée

Le lieu de la réception avait changé. Le dîner s'est tenu au Waldorf Astoria, installé dans l'ancien hôtel Trump de Washington, et non au Washington Hilton. L'événement se voulait également plus réduit et « plus intime », selon les organisateurs.

Les rues voisines avaient été bloquées plusieurs heures avant le discours. À l'intérieur du bâtiment, les contrôles ne paraissaient toutefois pas particulièrement plus stricts, a constaté un journaliste de l'AFP.

Le dîner d'avril était le premier auquel Donald Trump participait en tant que président. Durant son premier mandat, il avait systématiquement boycotté cet événement, reflet de ses relations conflictuelles avec des médias qu'il qualifie régulièrement d'« ennemis du peuple ».

Le programme a repris les principaux éléments de la soirée interrompue en avril, notamment une prestation du mentaliste Oz Pearlman. Un hommage a également été rendu à l'agent du Secret Service blessé lors de la fusillade, ainsi qu'au personnel du Washington Hilton.

Le directeur du Secret Service, Sean Curran, était présent pour surveiller l'arrivée des invités. Il avait défendu mercredi le dispositif mis en place en avril, malgré les critiques formulées après l'attaque. « Le dispositif a fonctionné, le système a fonctionné », avait-il déclaré, soulignant que le cordon de sécurité avait empêché le suspect présumé d'atteindre la grande salle. Il a toutefois averti que « le niveau et la nature de la menace » contre les plus hauts responsables américains étaient « plus importants que tout ce [qu'il avait] jamais vu »

RFI

Gouvernement

Alpha Bacar Barry prend les rênes du ministère de l'Élevage

Le mercredi 29 juillet 2026, Alpha Bacar Barry a officiellement pris les rênes du ministère de l'Élevage, en remplacement de Félix Lamah, qui hérite du ministère de l'Agriculture, à la suite du remaniement partiel du gouvernement intervenu deux jours plus tôt.



Félix Lamah, le ministre sortant de l'Élevage, a déclaré : « Aujourd'hui, cette gouvernance va vous permettre de construire, sur des bases juridiques et réglementaires solides, tout le reste des projets déjà inscrits dans le programme Simandou 2040. Nous avons aussi travaillé sur la gouvernance des différentes filières. Nous en comptons cinq. Vous avez la chance, aujourd'hui, que l'interprofession de la filière avicole existe. Vous avez également la chance que nous venions de finaliser la mise en place des interprofessions des filières bétail-viande et porcine. Il ne restera plus qu'à poursuivre le travail sur les interprofessions des filières apicole et laitière pour couronner le tout. Je ne doute pas de votre capacité à réaliser cela ».

Quant au ministre entrant de l'Élevage, Alpha Bacar Barry, il dira ceci :

« Nous allons travailler. Je vous promets du travail. Je vous promets également que nous ne serons pas en train de marcher sur des sentiers battus. Nous sortirons des sentiers battus, nous explorerons de nouvelles pistes. Mais je promets deux ou trois petites choses ici : Monsieur le Ministre, nous poursuivrons votre œuvre. Nous continuerons d'explorer tout ce que vous avez exploré. (...)»

Pour ceux qui viennent du ministère de l'Enseignement pré-universitaire, ils savent ce que sont les défis. Je saurai mettre toute mon énergie au service de la République pour relever les défis de l'élevage. (...) L'écoute et l'apprentissage auprès des collègues seront mon leitmotiv pour les prochaines semaines. Écouter les

corporations, parce que l'élevage doit être au service des éleveurs.

Pour que nous puissions, ensemble, constituer une génération d'éleveurs capables de contribuer non seulement à relever le niveau du PIB, mais surtout à créer des emplois, à valoriser les résultats de la recherche et à faire progresser davantage le développement de notre patrimoine génétique »

Et d'ajouter : « Sur le resserrement des liens entre les interprofessions, je travaillerai avec les acteurs afin que la filière viande, la filière porcine, la filière apicole et d'autres filières puissent se développer et créer de la valeur.

Notre travail consiste à aider nos compatriotes à créer de la valeur.

Nous allons donc apporter du soutien en termes de financement, de formation et de coentreprises, mais surtout ouvrir les portes aux investissements, favoriser également les co-investissements et les associations avec les Guinéens »

Mamadou Oury



Transport urbain et interurbain

Les annonces du ministre Ousmane Gaoual Diallo

Le lundi 27 juillet 2026, à la faveur d'une conférence de presse qu'il a animée en tant que porte-parole du Gouvernement, le ministre des Transports, Ousmane Gaoual Diallo, est revenu sur la mise en circulation des bus acquis par l'État pour assurer le transport urbain et interurbain. Cinquante (50) bus auraient déjà été réceptionnés et sont disponibles à Conakry. Un autre lot aurait également été commandé.



Parlant des cinquante bus arrivés à Conakry, le ministre des Transports a annoncé que la majorité devrait être mise en circulation d'ici à la fin de l'année. Il a mis l'occasion à profit pour faire savoir que ce déploiement a été retardé par la construction des arrêts de bus ainsi que par le processus de recrutement de la société chargée de leur gestion.

Ousmane Gaoual Diallo a indiqué que ces deux chantiers étant désormais à un stade très avancé, plus rien ne devrait empêcher la mise en circulation de la majorité de ces bus avant la fin de l'année.

« Quant aux bus qui sont ici, la majorité vont être utilisés avant la fin

de l'année, dès qu'on va trouver la société, pour les transports interurbains. La plupart des bus que vous avez vus là, ils sont adaptés, leurs gabarits, leurs tailles, leurs suspensions sont faites pour soutenir aussi des routes non bitumées. Donc ils vont servir pour le transport interurbain. Il y a un lot de 50 qui est là, il y a un lot de 50 qui est en cours de production et qui devrait venir ici, nous l'espérons, avant la fin de l'année, pour compléter le transport interurbain à 100 bus pour relier Conakry aux autres préfectures. Ça viendra répondre un peu à nos inquiétudes quant à la sécurité routière qui est très éprouvée ces derniers temps », dira le ministre Ousmane Gaoual Diallo, tout en indiquant que l'objectif est de privilégier un mode de gestion autonome et indépendant, à l'abri de toute ingérence de l'État.

Kaba Kankoula

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Nigeria

Des ONG accusent Shell d'avoir maintenu sa production de pétrole malgré des oléoducs percés



Après des décennies d'exploitation dans le delta du Niger, Shell est à nouveau mise en cause dans l'importante pollution du site. Un consortium d'ONG a analysé des documents internes à la multinationale britannique dont la justice a ordonné la publication. Dans leurs conclusions publiées ce 29 juillet 2026, ces organisations accusent l'entreprise d'avoir eu connaissance de cette pollution et d'avoir laissé faire pour continuer à engranger toujours plus de bénéfices, près de 18 milliards de dollars en 2025.

Après avoir épluché des emails, des rapports et des documents stratégiques jusqu'à présent confidentiels, les ONG estiment que Shell connaissait le risque de pollution, notamment sur un vieux pipeline décrit en interne comme « un cas désespéré », « en piteux état ». Mark Dummet, chercheur à Amnesty international, explique au micro de Jeanne Richard : « Un audit interne liste problèmes sur problèmes dans l'entretien des oléoducs, par l'entreprise, qui n'en faisait vraiment pas assez pour empêcher les fuites

de pétrole. Un autre document montre que la filiale de Shell au Nigeria a obtenu l'autorisation de la maison-mère de travailler avec des standards plus bas que les autres filiales de Shell dans le monde. Le racisme environnemental a clairement motivé certaines de leurs décisions. »

« Ils ont décidé de laisser le pétrole couler »

La multinationale se défend en accusant plutôt des voleurs de pétrole d'être à l'origine de la pollution. Mark Dummet rétorque : « Au lieu de réparer tous ces points où les voleurs de pétrole avaient bricolé des vannes sur les pipelines, ils ont décidé de laisser le pétrole couler, en sachant qu'il y aurait des fuites. Tout ça pour des raisons financières. »

Parmi les documents internes qu'ont analysé les ONG, un audit estime par ailleurs que le démantèlement de l'ensemble des installations existantes de Shell dans le delta du Niger « pourrait prendre des décennies et coû-

ter 9,5 milliards d'euros », sans compter les coûts de nettoyage. Une autre présentation interne sur les déversements d'hydrocarbures recensait 375 kilomètres carrés de mangroves touchées.

« L'espérance de vie ici est inférieure à 50 ans »

Une pollution qui a des conséquences non seulement sur la nature mais aussi sur les populations locales, au Nigeria. Eraks Kobah, un scientifique et militant qui vient du peuple ogoni – une autre communauté touchée par la pollution – explique : « Quand il pleut, l'eau entraîne le pétrole et le répand partout. Et tout finit dans l'estuaire. Les poissons meurent.

La mangrove est détruite. Il n'y a plus aucune vie aquatique. La terre est aussi largement polluée. La production agricole ne va pas bien. Et les paysans et les pêcheurs ne peuvent plus vivre de leur travail. L'eau qu'on va chercher, c'est du pétrole ! Et on la boit parce qu'on n'a pas d'alternative ! Les composés volatiles du pétrole brut finissent par s'évaporer et polluent l'air. Et les gens respirent tous ces produits chimiques et ça a un grave im-

pact sur la santé. L'espérance de vie ici est inférieure à 50 ans. »

« Mon père est mort d'insuffisance respiratoire, raconte-t-il. Mon grand frère aussi. Ma vieille femme est morte d'un cancer. Et puis, il y a les maladies de peau, les gens qui deviennent aveugles très jeunes, les nourrissons qui meurent à 2 ou 3 mois. Tout ça est très commun ici. Parce que c'est un des pires désastres environnementaux au monde. »

Deux autres communautés, les Ogale et Bille ont porté plainte contre Shell à Londres où est domicilié la multinationale. Après dix ans de procédure, la Cour suprême britannique a jugé en 2025 l'affaire recevable, le procès devant avoir lieu en mars 2027. ONG et communautés touchées par la pollution craignent que Shell n'échappe à ses responsabilités, alors que la multinationale a cédé l'année précédente ses actifs dans le delta du Niger à des entreprises locales, pour se concentrer sur l'exploitation offshore dans ce pays.

RFI



France

Zidane «espère» que Christophe Gleizes, incarcéré en Algérie, «puisse rentrer à la maison»



Zinédine Zidane, le nouveau sélectionneur de l'équipe de France de football, a pour la première fois apporté publiquement son soutien à Christophe Gleizes, condamné à sept ans de prison pour « apologie du terrorisme » et incarcéré en Algérie depuis plus d'un an. Un nouveau soutien de taille pour les proches du journaliste français. « Bien sûr que je le soutiens comme un parent, et on espère simplement qu'il puisse rentrer à la maison avec ses parents ».

Quelques mots succincts et préparés, certes, mais qui représentent une avancée importante, salue Clément Gavard. Le journaliste à So Foot et collègue de Christophe Gleizes a interrogé Zinedine Zidane sur son cas. « C'était compliqué depuis un an d'avoir accès à Zidane, donc c'était l'occasion idéale, cette conférence de presse, c'est bien que ça soit tombé maintenant », confie-t-il.

Et ces propos interviennent au bon moment. « C'était une étape importante qui permet aussi de relancer l'intérêt et la mobilisation après la Coupe du

monde », confirme à RFI Thibaut Bruttin, le directeur général de Reporters sans frontières. Si cette prise de parole est saluée, c'est qu'elle était très attendue par les proches du journaliste, qui tentaient depuis plusieurs mois d'obtenir un contact avec le nouveau sélectionneur, franco-algérien de naissance. « Zinédine Zidane est quelqu'un qui est très connu en Algérie, où le football est en quelque sorte une sorte de religion nationale. Alors je pense que oui, cela montre que le gouvernement algérien se trompe s'il pense qu'il va pouvoir passer sous silence la situation de Christophe Gleizes. Le mouvement n'est que croissant et il est clair que le gouvernement algérien s'est planté une épine dans le pied en ne libérant pas Christophe Gleizes plus tôt », ajoute Thibaut Bruttin.

Condamnation pour « apologie du terrorisme »

Reste à savoir quel sera l'impact réel de cette prise de parole publique, car sa libération dépend toujours d'une grâce du président algérien.

Arrêté en mai 2024 en Algérie dans le cadre d'un reportage sur le club de football de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), le journaliste âgé de 37 ans est incarcéré depuis juin 2025, après une condamnation pour « apologie du terrorisme » à sept ans de prison. Cette condamnation, intervenue en juin 2025 en pleine crise diplomatique entre la France et l'Algérie, a été confirmée en appel début décembre.

Collaborateur de So Foot, Christophe Gleizes a retiré en mars un pourvoi en cassation, dans l'espoir d'ouvrir la voie à une grâce présidentielle. Ses avocats ont annoncé le 3 juin que la justice algérienne avait parallèlement rejeté le pourvoi en cassation du parquet, une décision qui, ont-ils expliqué, « clôtur » la procédure judiciaire et lève le dernier obstacle à une éventuelle grâce présidentielle.

Le 10 juin, à la veille de l'ouverture du Mondial-2026 en Amérique du Nord, Gianni Infantino, le président de la Fifa, qui avait accrédité le journaliste pour la compétition, avait dit espérer qu'il obtienne une grâce présidentielle et puisse assister au tournoi, un espoir finalement resté vain.

RFI

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

RDC

Des manifestations au Nord et au Sud-Kivu pour réclamer la paix



En République démocratique du Congo, plusieurs centaines d'habitants ont manifesté dans les villes de Goma, au Nord-Kivu, à Bukavu au Sud-Kivu, et dans plusieurs chefs-lieux des territoires occupés par l'AFC/M23 pour réclamer le retour de la paix et la tenue d'un dialogue inclusif.

À Bukavu, la marche a été organisée par la société civile et les mouvements citoyens pour dénoncer les mauvaises conditions socioéconomiques dues à la guerre, contre les sanctions onusiennes contre l'AFC/M23, mais aussi pour s'opposer au changement de la Constitution en RDC. Sous un soleil chaud, Sophie a marché de la place de l'Indépendance jusqu'au gouvernorat du Sud-Kivu, à Bukavu, pour montrer publiquement le message écrit sur sa pancarte.

Elle le lit : « Que tous les dirigeants se sentent concernés par notre cri de détresse pour que nous ayons la paix, nous les Congolais. Que ça soit Kinshasa, que ça soit l'AFC/M23, que ça soit l'Amérique ou ailleurs, qu'ils nous donnent la paix. »

Devant les autorités de l'AFC/M23, le président du cadre de concertation de la société civile du Sud-Kivu, Mick Mutiki, a déclamé le memorandum adressé au pouvoir de Kinshasa, à l'opposition armée et non armée, et aux Nations unies : « Il n'y a ni besoin, ni l'opportunité ni nécessité de procéder à une modification de la constitution à ce stade ; la seule voie de sagesse reste l'ouverture d'un dialogue inclusif entre Congolais en vue de renforcer le consensus national autour de l'avenir de notre cher et beau pays. Demandons aux Nations unies de donner la chance à la paix, en évitant la logique des sanctions, et leur suggérons une approche conciliante visant à renforcer les mesures de confiance et de décrispation. » Marchés, boutiques, magasins et bureaux sont restés fermés.

Les transports ont été interrompus pendant la marche encadrée par la police, récemment formée par l'AFC/M23. Des critiques ont dénoncé une marche forcée et l'instrumentalisation de la société civile par l'AFC/M23.

RFI

Des commerces fermés

présenté le 27 juillet au procureur du pôle judiciaire puis, le 28 juillet, à un juge d'instruction qui l'a donc placé sous mandat de dépôt et inculpé pour « atteinte au crédit de l'État » et « publication de fausses informations par le biais d'un système d'information et de communication ».

Le juge a également demandé la traduction de plusieurs autres vidéos, dans lesquelles Djiby Barry s'exprime, en langue peule, sur le déguerpissement des marchés à bétail de Bamako ou encore sur le prix des animaux pendant la Tabaski.

Des informations recoupées auprès de plusieurs proches de Djiby Barry et de représentants communautaires. Djiby Barry est membre de l'as-

sociation peule Tabital Pulaaku, sans y exercer aucune fonction. Sollicité par RFI, le procureur du pôle anti-cybercriminalité n'a pas donné suite.

Dans l'entourage de Djiby Barry, on déplore avec inquiétude une arrestation « abusive », visant – une nouvelle fois – à empêcher ou dissuader l'expression de la moindre critique ou insatisfaction vis-à-vis du régime en place.

L'enquête judiciaire se poursuit. Aucune date n'a été fixée à ce stade pour un éventuel procès.

RFI



Mali

Inculpation d'un créateur peul de vidéos qui dénonce le bilan de la transition



Un énième cas d'atteinte à la liberté d'expression au Mali. Le pôle judiciaire spécialisé contre la cybercriminalité a placé le 28 juillet sous mandat de dépôt et inculpé Djiby Barry – Djibril Sangaré à l'état civil –, ce « vidéoman

» publie sur les réseaux sociaux des commentaires liés à l'actualité de la communauté peule, au sein de laquelle il est particulièrement suivi, ou sur des sujets de société. En l'occurrence, ce sont des propos critiques sur la tran-

sition et le général Assimi Goïta qui lui valent d'être poursuivi.

Dans la vidéo mise en cause, Djiby Barry dénonce l'absence de bilan, selon lui, de la transition au Mali, et relève que le général Assimi Goïta, président de transition, n'a jamais été élu.

Une opinion et un fait qui ont motivé son arrestation, le 24 juillet, par la brigade d'investigation du pôle spécialisé contre la cybercriminalité, alors qu'il assistait au concert d'une artiste peule de renom au Centre international de conférence de Bamako (CICB).

Après avoir passé le week-end en garde-à-vue, Djiby Barry a été